

Accès aux services

du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Adultes atteints de maladies chroniques

Pourquoi

Accompagner les adultes dans l'acquisition de compétences en auto-soins et dans leur adaptation à de meilleures habitudes de vie, en lien avec les maladies chroniques suivantes :

- diabète ou pré-diabète (problèmes connus);
- hypertension artérielle (HTA);
- problèmes cardiovasculaires (MCAS);
- maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC).

Quoi

Porteur du programme montréalais des maladies chroniques, le CIUSSS offre aux GMF les services suivants :

- **Centre d'expertise en maladies chroniques (CEMC)** pour prise en charge.
- **Soutien aux intervenants et aux médecins de famille** en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire.
- **Services offerts pour la clientèle sans médecin de famille.**
- **Information et formation** sur demande.

Comment

Centre d'expertise en maladies chroniques (CEMC), référence dès le dépistage de la maladie chronique du client ou n'importe quand dans sa trajectoire de services du réseau :

Pour obtenir ou envoyer le formulaire de référence ou pour toute information :

- **Courriel** : cemc@cliniquemedicalemr.com
- **Téléphone** : 514 906-2006, poste 287
- **Télécopieur** : 514 788-7604

Info

- 36 % de la population du territoire a au moins une maladie chronique.

